



## DÉCISION n° DG-S/DEF 2024-02

**Valérie Metrich-Hecquet**, Directrice générale de l'Office national des forêts,

Vu le code forestier, notamment ses articles D 222-12, D 222-13 et D 223-2 ;

Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination de la Directrice générale de l'Office national des forêts ;

Vu les instructions n° 23-G-157 du 21 décembre 2023 et n° 24-G-160 du 28 mars 2024 portant organisation de la direction générale ;

### Décide :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, délégation est donnée à Monsieur **Julien LEFEBVRE**, Directeur économique et financier adjoint à l'effet **de signer** :

### En cas d'absence ou d'empêchement du directeur économique et financier :

1. **Pour les besoins de la direction économique et financière**, dans la limite de ses attributions et des moyens budgétaires alloués, de signer :

a) Tous actes, conventions, décisions, marchés, à l'exclusion :

- des décisions et convention ayant une portée générale,
- des conventions et marchés engageant, sur leur durée totale d'exécution, reconductions incluses, une dépense supérieure à 300.000 euros HT ;

b) Toutes décisions d'engagement des recettes et dépenses ;

c) Les actes de constatation de service fait.

2. **Pour les besoins de l'ONF**, de signer :

a) **En matière de contrats d'assurances**, tous actes de souscription, renouvellement ou modification des contrats d'assurances.

- b) **En matière de fiscalité**, toutes déclarations et demandes relatives à la fiscalité de l'établissement auprès de l'administration fiscale.
- c) **En matière d'ordonnancement** :
- toutes pièces comptables, notamment apporter son visa exécutoire sur les titres de recettes ;
  - toutes pièces comptables relatives aux immobilisations ;
  - toutes pièces comptables relatives aux écritures liées aux opérations de clôture comptable.

La délégation n° DG-S/DEF 2022-16 du 1<sup>er</sup> octobre 2022 est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel dématérialisé de l'Office national des forêts accessible au public *via* son site internet ([www.onf.fr](http://www.onf.fr)).

**Valérie Metrich-Hecquet**

